

# Solidaires en action N° 46

Le 31 août 2010

## Retraites : réussir le 7, construire la suite, pour gagner !

*Inacceptable, non amendable, voilà ce que nous disons du projet de loi sur les retraites. Il faut donc obtenir son abandon, son retrait. Des négociations, oui il en faudra, mais pour satisfaire des revendications anciennes du mouvement syndical : sur l'amélioration de la protection sociale en revenant notamment sur toutes les contre-réformes portant sur les retraites depuis 1993, sur le temps de travail, sur les travaux pénibles et dangereux et leur compensation, sur l'égalité femmes/hommes, etc., donc pas sur la base de ce projet !*

Nos propositions de suites rapides à la journée du 7 n'ont été reprises par aucune organisation syndicale lors de l'intersyndicale du 23 août : reconduction le 8, journée nationale de manifestation un samedi proche, nouvelle date de grève et manifestation annoncée dès maintenant, ... nous avons fait plusieurs propositions, sans succès. Mais l'intersyndicale se réunit dès le 8 septembre ...

Le niveau de réussite de la journée du 7 sera déterminant pour les suites qui devront se décider le 8. Mais ce ne sera pas le seul élément : **ce qui sera construit d'ici là dans les entreprises, dans les localités, dans les branches professionnelles, pèsera beaucoup dans le débat intersyndical.**

**Des tracts toujours utilisables** (14 déjà publiés)  
**Des affichettes hebdomadaires** (11 déjà publiées)  
**Des affiches, autocollants, badges.**  
**La vidéo** : A 60 ans, le travail ça suffit !  
**La brochure** commentant le projet de loi  
**Les fiches pour les militant-e-s** :  
-1- Les comptes notionnels...  
-2- Vingt ans de contre-réformes  
-3- Retraite et progrès social  
-4- Conséquences pour la Fonction publique

Informations Solidaires [www.solidaires.org/rubrique361.html](http://www.solidaires.org/rubrique361.html)



Du matériel Solidaires est disponible : affiche, autocollants, tract national, badges pour les manifestations et rassemblements, brochure pour argumenter, ... tout cela en complément de ce que réalise nos équipes syndicales locales et professionnelles. **Si nous voulons construire une grève générale, il nous faut nous adresser massivement aux salarié-e-s : celles et ceux d'entreprises où nous sommes présent-e-s, mais aussi les autres.** Chaque syndicat, chaque fédération, doit prendre en compte la dimension interprofessionnelle dans son plan de travail des jours à venir ; c'est indispensable pour un mouvement interprofessionnel !

Plusieurs **meetings unitaires** sont prévus en septembre ; leur succès facilitera aussi le débat sur le mouvement reconductible au sein d'autres organisations syndicales. Dans nos secteurs professionnels comme dans les localités, **soyons à l'initiative ! L'unité peut se construire autour de la grève générale pour obtenir le retrait du projet de loi si nous y mettons les moyens, si c'est une véritable priorité pour toutes nos équipes syndicales.**



## Le 4 septembre, manifestons contre la xénophobie d'Etat

Le gouvernement prône l'exclusion, la haine, le rejet, la division. Nous affirmons l'égalité des droits, la justice sociale, la solidarité ! Contre la xénophobie d'Etat et la politique du pilori, contre la haine et la stigmatisation, l'Union syndicale Solidaires appelle à participer aux manifestations et rassemblements organisés dans plus de 100 villes, le 4 septembre.

## Sous-traitance, filialisation : l'exemple de Téléperformance

En 2009, le groupe Téléperformance décide de fusionner neuf de ses filiales en France pour donner naissance à un nouvel ensemble autour d'une nouvelle holding Téléperformance France (4 sociétés opérationnelles et 1 société mère concentrant les pouvoirs de direction pour la France et la Tunisie). A l'époque, il y avait environ 8 700 salarié-e-s en équivalent temps plein et 27 sites de production en France.

En avril 2010, 550 départs dits « volontaires » furent l'aboutissement d'un premier plan social lancé en juin 2009, qui a fait face à une forte résistance des salarié-e-s. Dans le même temps, plus d'un millier d'emplois disparaissait au cours de l'année 2009, Téléperformance ne remplaçant pas les salarié-e-s qui partent ou sont licenciés pour « fautes ». Au 31 mai, la direction de Téléperformance France estimait qu'il y avait 7 111 salarié-e-s en équivalent temps plein (ETP) soit une perte de 1 600 salarié-e-s ETP et la réduction à 23 sites de production (5 fermetures et une ouverture) dans les 18 mois qui ont suivi la fusion.

Le 1er juillet 2010, Téléperformance a annoncé 837 nouvelles suppressions d'emplois en France. Ce nombre serait légèrement revu à la baisse mais l'ampleur de la perte des effectifs est considérable : les sites de Pantin, Tours, Rennes et Marseille, avec près de 400 salarié-e-s, sont voués à une fermeture complète. Dans les villes de Toulouse, Orléans, Lyon et le Mans, où il y a deux sites : ils seront regroupés en un seul, avec des suppressions de postes à la clé. À Bordeaux, des services entiers d'études, conseil et formation vont être démantelés. Téléperformance passerait de 23 sites à 15 en France, pour toujours 5 centres en Tunisie et un nouveau qui vient d'ouvrir au Maroc, avec pour objectif de recruter 1000 salarié-e-s pour 2011.

Téléperformance veut faire payer son « modèle économique » aux salarié-e-s de France avec la complicité bienveillante des donneurs d'ordre, juste pour « sauvegarder la compétitivité » du Groupe côté à la bourse de Paris qui fait encore **88 millions de bénéfices en 2009**.

En France comme à l'étranger, ce sont toujours les mêmes pratiques : Téléperformance rachète des entreprises pour récupérer des contrats et marchés, puis les démantèlent. Ils osent justifier leur projet de casse sociale en France en affirmant que le Groupe a toujours besoin de plus de cash pour pouvoir continuer cette politique de prédateur. Plus de 800 emplois ont été supprimés en 2010 en Italie. Les salarié-e-s de Téléperformance France, solidaires de leurs collègues à l'étranger refusent cet avenir pour tous.

Le 18 Aout, lors de la réunion du Comité Central d'Entreprise, SUD appelait à la mobilisation dans les treize centres concernés par le plan social. A Pantin, à Lyon, dans la suite de précédentes mobilisations, la grève a été forte ; dans d'autres centres, les menaces patronales ont fait leur effet ... Raison de plus pour **développer le soutien au sein de la fédération SUD PTT bien sûr, pour peser sur les donneurs d'ordre** que sont Bouygues Telecom, SFR ou Orange, mais aussi à travers nos **Solidaires locaux nécessaires pour développer notre syndicalisme notamment dans le privé**.

SUD dit non au projet du directoire de Téléperformance France, exige le maintien des sites, le gel des nouvelles délocalisations programmées et, si nécessaire, la relocalisation des activités de l'Off-shore vers la France. Chaque salarié-e victime de la stratégie du groupe a droit à un emploi, car toutes ces suppressions de postes sont autoritaires et arbitraires.

## Prévention/Sécurité : GRP cède face aux menaces de grève

A GRP (ex ISS Sécurité), la direction avait pris la mauvaise habitude d'oublier de payer les salaires et primes en temps voulu. Les syndicats SUD, CGT, CFDT, FO, CFTC ont organisé une grève à compter du 11 août ... et à la veille du mouvement les patrons ont lâché.

Après des heures de négociations, un accord a été signé. Notamment, il fixe les dates de paiement du salaire et des acomptes, et prévoit des améliorations pour certaines primes. **SUD Prévention/Sécurité met en garde la direction de GRP contre une tentation de ne pas respecter ses engagements : il y aurait alors avis de forte tempête sociale dans l'entreprise !** Le syndicat conclut « *L'unité intersyndicale a permis de gagner cet accord. Nous devons la maintenir pour le faire respecter et pour obtenir de nouvelles avancées. Oublions les guéguerres syndicales et restons tous unis face au patron. Nous avons été élus par vous, nous agissons pour vous, alors ne restez pas seul dans votre coin, rejoignez nous car c'est le seul moyen efficace de faire valoir nos droits* ».



## Crédit Agricole : sortie de crise sur les salaires

Après avoir quitté 4 séances de négociations nationales et refusé de siéger dans la quasi-totalité des Comités d'Entreprise des 39 Caisses Régionales, les 8 syndicats du Crédit Agricole ont obtenu la **réouverture de la négociation salariale** et un coup de pouce sur le pouvoir d'achat pour les 75.000 salarié-e-s du groupe.

Cette mobilisation, tant nationale que locale, signe fort donné aux employeurs, permet d'aborder dans de meilleures conditions les prochaines négociations, notamment le temps de travail, la fusion des GIE informatiques en un système informatique unique et son corolaire, la disparition de nombreux emplois.

## La maternité d'Aix-les-Bains ne doit pas fermer

L'Agence Régionale de Santé a programmé la fermeture de la maternité d'Aix-les-Bains pour le 6 septembre. C'est une décision prise au mépris de toute concertation, un exemple parmi tant d'autres de la casse du service public de santé. Les 9 000 signatures des citoyen-ne-s, des élu-e-s, des personnels, pour le maintien de la maternité n'ont rien changé à cette mort technique programmée par une administration aveugle

Aix-les-Bains est la ville principale d'une circonscription rurale. Les conditions d'accouchements des femmes, la sécurité sont menacées. La fermeture de la maternité est une grave erreur de la carte sanitaire. C'est une fermeture inutile, méprisante pour les personnels et les usagers. Qui est gérant de la sécurité sanitaire ? Le préfet ? Qu'a-t-il fait ? Celui de Grenoble est viré pour manque de résultats répressifs. Celui de Savoie conserve son poste parce qu'il ferme un hôpital ! Par ailleurs, le non-retour de la chirurgie viscérale de Chambéry à Aix-les-Bains n'annonce-t-il pas le démantèlement de l'Hôpital Général Public d'Aix ? **L'hôpital d'Aix-les-Bains doit vivre ! C'est ce que redirons les manifestant-e-s, devant l'hôpital, le 4 septembre.**

## Appel de soutien à la Marche pour les droits sociaux

De Saragosse, sont parti-e-s des marcheurs/ses de la *Confederación General del Trabajo*, de la *Confederación Intersindical*, d'*Ecologistas en Acción*, du réseau de soutien aux *Sans-Papiers*, d'*Izquierda Unida*, du *Partido Anticapitalista*, ... [www.marchahaciabruselas.blogia.com](http://www.marchahaciabruselas.blogia.com)

Parti-e-s de Saragosse le 14 août, des militant-e-s d'organisations syndicales, associatives, politiques d'Aragon (Espagne) marchent jusqu'à Bruxelles, où ils et elles arriveront juste avant la manifestation européenne du 29 septembre. Depuis la frontière française, le 22 août, nos organisations participent à cette action internationale et œuvrent à sa réussite à travers les diverses étapes (accueil et logistique, réunions publiques, manifestations locales, etc.). Nous nous inscrivons dans la suite de l'appel de nos camarades d'Espagne.



**Nous marchons contre la dictature des Marchés et des gouvernements à leur service**, contre le pessimisme qu'ils nous inculquent, contre la logique du Capital. Une autre économie est possible : basée sur le partage des richesses, du travail, le droit à la santé, à l'éducation et au logement ; sans faire payer la crise aux immigré-e-s.

**Les grèves et manifestations du 7 septembre en France, les mobilisations européennes du 29 septembre** sont de nouveaux pas après les premières ripostes dans différents, notamment en Grèce. A la crise écologique, économique et financière du système capitaliste, nous voulons imposer une solution populaire et sociale.

**Nous marchons contre l'exploitation de la classe ouvrière, contre la destruction et la privatisation** de tout ce qui est public en Europe. Nous allons au Parlement Européen, pour porter nos exigences : nous voulons construire l'Europe des travailleurs/ses et des citoyen-ne-s.

**Nous marchons aussi contre les réformes antisociales du gouvernement français**, notamment le projet de loi sur les retraites dont nous exigeons le retrait. Avec d'autres en Europe, il applique une politique de rigueur envers les salarié-e-s, les retraité-e-s, les jeunes, les chômeurs/ses. Sa politique ne favorise que les riches, et malgré ses promesses ne s'attaquent pas aux paradis fiscaux, ni à la fraude fiscale ; il n'inquiète ni les responsables de la crise, ni les banquiers, ni les spéculateurs et les milliardaires qui jouent avec l'argent public. Il préfère s'attaquer aux immigré-e-s, en faisant les premières victimes, les boucs émissaires de la crise.

*A partir du passage de la frontière, Solidaires 31 était présent et a organisé l'accueil et le soutien à Toulouse. Outre des organisations signataires nationalement, DAL et FSU par exemple participaient. Le 4, la Marche sera à Limoges, le 7 à Guéret, le 13 à Orléans, du 16 au 19 en Ile-de-France, puis dans le nord de la France ... partout où nous le pouvons, Solidaires prend part aux initiatives locales organisées à cette occasion.*

*Nous ne nous rendrons pas ! Si nous ne luttons pas, ils vont tout nous voler. Tous dans la rue, c'est maintenant ou jamais !*



## Le gouvernement craint un mouvement étudiant à la rentrée

Le Président de la République a annoncé l'abandon de l'interdiction du cumul, pour les étudiant-e-s, de l'APL/ALS et de la demi-part fiscale pour leurs parents. Si elle se félicite de l'annulation de cette mesure profondément injuste, la Fédération SUD Étudiant tient à souligner que la situation de nombreux-ses étudiant-e-s demeure particulièrement précaire. L'aide sociale étudiante est en effet largement insuffisante pour garantir à tous et à toutes l'accès à l'enseignement supérieur dans des conditions décentes.

Ainsi, la mise en place d'un dixième mois de bourses n'est que poudre aux yeux car les montants mensuels des bourses restent ridiculement bas : de 160 à 460 € selon l'échelon en 2009-2010, à quoi peut s'ajouter une aide au logement dont le montant maximum est d'environ 230 € en région parisienne, 200 € en province. **Les étudiant-e-s qui ne peuvent recevoir aucune aide de leur famille sont condamnés soit à vivre dans la pauvreté, soit à occuper un emploi salarié en concurrence de leurs études, avec des conséquences que personne ne nie sur leurs résultats universitaires.**

L'Élysée signale que ce dixième mois ne sera versé que pour moitié cette année, limitant d'autant cette amélioration déjà minime. C'est en revanche un mois complet de salaire que l'allongement de l'année universitaire (qui conditionne ce dixième mois pour les quelques universités restantes qui n'appliquaient pas encore ce calendrier) fait perdre aux nombreux/ses étudiant-e-s qui mettent à profit la période estivale pour travailler et financer ainsi en partie leur année d'étude.

**Ce recul présidentiel sur l'aide au logement est le reflet de la crainte qu'inspire au gouvernement la perspective d'un mouvement étudiant à la rentrée contre la réforme des retraites dont les jeunes seront les premières victimes.** Cela confirme que la jeunesse doit se mobiliser dès le 7, pour la défense du système de retraites par répartition et la mise en place d'une véritable aide sociale étudiante fondée sur les mêmes principes : partage des richesses et solidarité entre les générations.

## **Pôle Emploi se moque de la santé du personnel**

*C'est un désaveu cinglant que vient de subir fin juillet la direction de Pôle Emploi. Elle n'a pas réussi à réunir une majorité suffisante de signatures syndicales pour un accord pourtant emblématique dans la situation actuelle de Pole Emploi. Hormis les traditionnelles signatures de l'UNSA et de la CFE/CGC, aucune autre organisation syndicale n'a voulu valider un accord indigent et dangereux pour les personnels.*

Devant cet échec et en raison de l'importance que revêt cet accord pour tous les personnels de Pôle Emploi en grande souffrance, on aurait pu s'attendre à ce que la direction prenne enfin en compte les demandes pressantes de la quasi-totalité des représentant-e-s du personnel. Mais non, elle reste crispée sur des positions intenable : « *La direction générale n'envisage pas d'ouvrir de nouvelles négociations sur ce thème (...). En revanche, conformément aux directives ministérielles, Pôle emploi déploiera un plan d'action relatif à la prévention des risques psychosociaux et aux conditions de travail au sein de ses établissements* ».

**Sur un sujet aussi sensible que les conditions de travail et la « prévention des risques psychosociaux », c'est donc un Plan d'Action unilatéral de la direction qui décline les dispositions d'un projet d'accord refusé par des syndicats représentant plus de 80 % du personnel.** Les raisons fondamentales de notre opposition à ce projet d'accord pour Solidaires SUD Emploi :

- ⇒ **absence de dispositions à effet immédiat** telles que moratoire sur les déploiements de nouveaux dispositifs et procédures, renforts en effectifs permanents avec comme corolaire la titularisation de tous les précaires, bureau fermé équipé et dédié par agent pour la réception des usagers et le traitement des dossiers...
- ⇒ **refus par la direction de la suppression des mesures coercitives contre les demandeurs d'emploi** : radiations sanctions, Suivi Mensuel Personnalisé systématique et obligatoire et contrôle de l'authentification des papiers d'identité qui n'est pas dans nos missions ;
- ⇒ **par ces choix d'organisation, la direction met en danger permanent tous les personnels.** Les chiffres du nombre d'incidents allant de l'agression verbale voire physique par des usagers maltraités et excédés, jusqu'à la multiplication des tentatives de suicides et suicides des collègues sont accablants ;
- ⇒ **l'essentiel des pistes de prévention repose sur la « ligne managériale ».** Ce qui place les cadres de proximité dans une injonction paradoxale insupportable : d'un côté, des objectifs intenable qu'ils doivent imposer à leurs équipes et, de l'autre, le repérage des dégâts qu'ils ont contribué à répandre.

## **Revenu Social d'Activité pour les jeunes : l'arnaque !**

**24 mois à temps plein sur 36, telle est la durée d'emploi à temps plein exigée des moins de 25 ans pour percevoir le misérable RSA, Revenu Social d'Activité.** Cette condition nouvelle est quasiment inatteignable et demeure un élément discriminatoire. La publication de ce décret s'inscrit dans la séquence ouverte par la délibération de la Halde du 20 octobre 2008, saisie par le GISTI sur les menaces de discriminations portées par le projet de loi RSA. La Haute autorité confirma le danger pour les moins de 25 ans et certaines catégories d'immigré-e-s, et interpella le gouvernement. En décembre, la loi fût, malgré cela, votée en l'état. Le 29 septembre 2009, Sarkozy prétendait lever « l'injustice » frappant les jeunes pour l'anniversaire du vote de sa loi RSA... Le Tribunal administratif aura à se prononcer sur la permanence de la discrimination par l'âge qui de toute évidence priverait les plus jeunes des salarié-e-s du droit constitutionnel à un revenu de remplacement.

Socialement, cette mesure de diversion ne changera quasiment rien au scandale du chômage non indemnisé, plus vaste que celui des seul-e-s « fin de droits » et dont les jeunes précaires payent durement le coût. La **coordination des collectifs AC ! appelle à la mobilisation la plus large pour gagner ensemble l'indemnisation de toutes les formes de chômages et de précarité**, la garantie pour toutes et tous d'un revenu personnel en aucun cas inférieur au SMIC mensuel, la continuité des droits sociaux dont celui à une retraite digne, le libre choix de son emploi et de sa formation !